

PANORAMA DE LA BOURGEOISIE CHATILLONNAISE DU XIX^e SIECLE A TRAVERS L'ETUDE DES TOMBES DU CIMETIERE DE L'EGLISE SAINT-VORLES

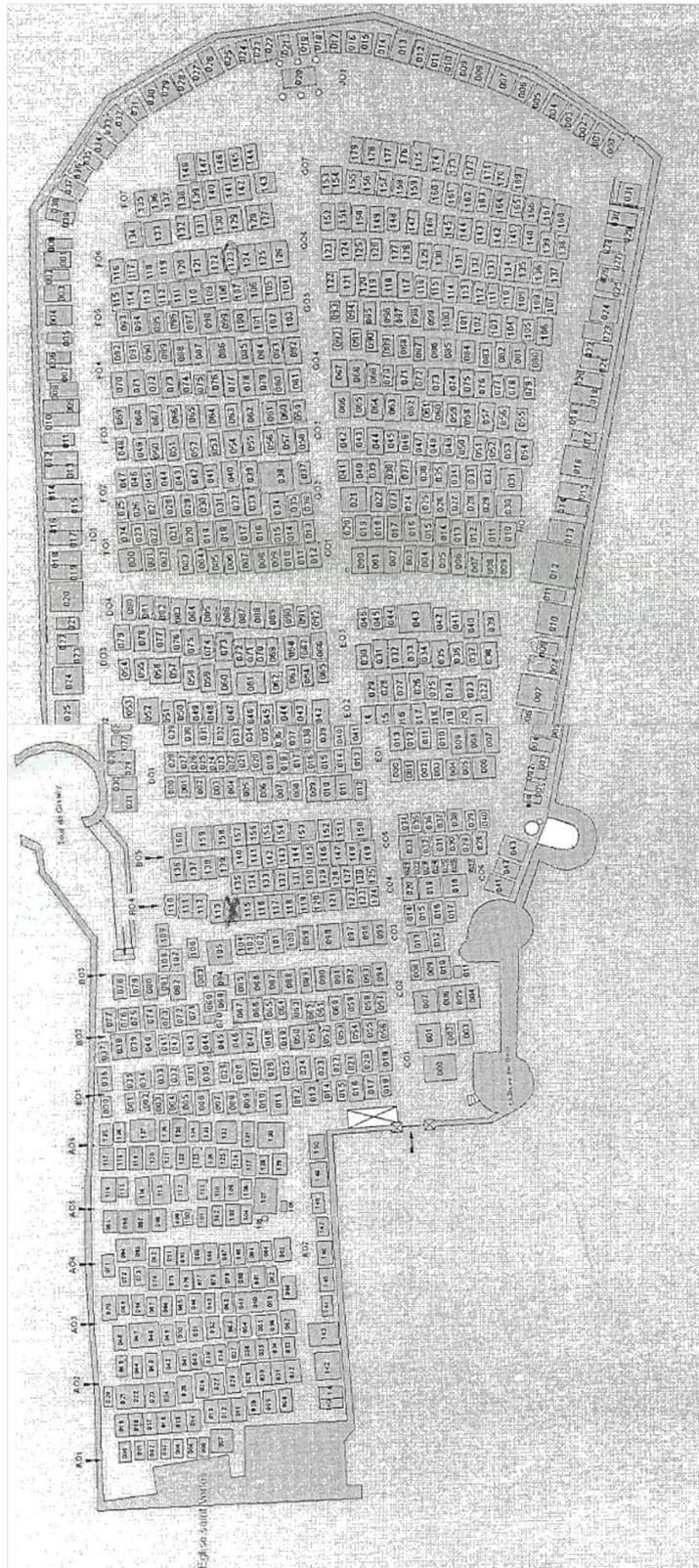
INTRODUCTION

Relever les inscriptions des pierres tombales d'un cimetière pour obtenir des renseignements sur une classe sociale peut sembler relever de pratiques biens étranges. Pourtant, les habitudes de la haute société du XIX^e siècle étaient telles, que celle-ci a volontairement laissée trace de ses statuts jusque sur ses dernières demeures, comme le firent d'ailleurs leurs aïeux¹. En effet, les tombes des notables visibles au cimetière Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine, revêtent plus l'aspect de *curriculum vitae post-mortem*, que de simples tombeaux qui témoigneraient de la piété bourgeoise. Ces caractéristiques permettent alors d'étudier avec une certaine précision, la composition de la classe dirigeante de la ville de Châtillon, telle qu'elle s'est présentée tout au long du XIX^e siècle et jusqu'à la fin de la première moitié du XX^e siècle, et de pouvoir en établir une typologie. Notons que certaines personnes, membres de l'élite locale, ne sont parfois pas originaires de Châtillon, mais qu'elles y ont vécu et/ou y sont décédées. D'autres on au contraire quittées leurs terres châillonaises de leur vivant et furent inhumées sur des terres étrangères.

I – Présentation et étude des sources : les pierres tombales, le prestige au-delà de la mort

Avant même de s'intéresser précisément aux informations inscrites sur les tombes, signalons l'allure monumentale de la majeure partie des stèles étudiées. Outre la dalle en elle-même, posée horizontalement sur le sol, une seconde pierre, dressée verticalement, est accolée contre la première, en direction de l'Est, soit dans la même direction que l'église. C'est sur une plaque de marbre blanc, fixée sur cette pierre dressée, que sont généralement gravé, le prénom, le nom, l'âge et la date du décès - la date de naissance étant plus rarement mentionnée - ainsi que tous les titres, dignités et distinctions du défunt. Cette deuxième pierre est très souvent taillée en forme de grand cadre ou d'obélisque, sur laquelle sont sculptés des attributs et des décorations d'inspiration Renaissance ou néoclassique, parfois en rapport avec la profession du disparu. La taille des cadres et des obélisques est très variable. Seules les stèles de MM. Lapérouse adoptent la forme de grands vitraux gothiques. La taille de ces réalisations, qui s'élèvent à plus de deux mètres de haut, sont, avec le titanesque mausolée de MM. Beaudesson-Humbert, s'étendant sur environ cinq mètres de large, les monuments les plus impressionnants du cimetière de l'église Saint-Vorles. Hormis le tombeau monolithique de l'illustre maréchal d'Empire Marmont (1774-1852), seule la tombe des Debruère de Vaurois et Duboutet adopte cette forme.

¹ LOISELET David, « Panorama de la bourgeoisie châillonaise de la première moitié du XVIII^e siècle à travers l'étude des pierres tombales de l'église Saint-Vorles », article en préparation. Nous souhaitons ici remercier M. Dominique Masson, président de l'association les Amis du Châtillonnais, pour la communication du plan du cimetière de l'église St-Vorles, ainsi que pour son aide au dénombrement et à l'identification de certaines tombes.



← Nord

Ouest ↓ / Est ↑

Sud →

PLAN DU CIMETIERE DE L'EGLISE SAINT-VORLES

Voici répertorié toutes les inscriptions des pierres tombales ayant servi à cette étude. Les numéros mentionnés en gras avant les informations référencées sur les tombes sont ceux figurant sur le plan du cimetière de l'église Saint-Vorles. Ils permettent la localisation précise des sépultures. Néanmoins, étant donné la disparition ou la dégradation de certaines pierres tombales parfois très anciennes – la majorité d'entre elles étant des concessions à perpétuité - ou la construction de nouvelles stèles, certains emplacements non pas été formellement identifiés, et un décalage d'une place peut parfois se produire pour quelques stèles.

A01, 000 :

* Michel Bernard Courtois. Ancien juge au tribunal de Châtillon. Décédé le 8 janvier 1848 à 60 ans.

* Pierre Laviron Courtois. Notaire à Gray. Né à Châtillon le 9 avril 1906. Décédé le 29 octobre 1976.

A01, 027. Famille Sordel. Symbole de la Légion d'honneur avec palmes (n.d.l.r.).

A02, 042. Emile Félix Flajollet. Consul en retraite. Décédé le 17 novembre 1922 à 71 ans.

A03, 068. Emilie Rollin, sœur Marie Angélique, religieuse hospitalière. Décédé le 15 février 1878 à 54 ans.

A05, 112 :

* Emile Phal Lapérouse. Licencié en Droit. Décédé le 19 mai 1841 à 23 ans.

* Henri Victor Lapérouse. Bachelier ès Lettres. Décédé le 17 mars 1840 à 18 ans.

A05, 113. Monsieur Eusèbe Alexandre Marie Lapérouse. Président honoraire du tribunal. Ancien bâtonnier des avocats. Maire de Châtillon-sur-Seine. Ancien président du conseil d'arrondissement. Chevalier de la Légion d'honneur. Décédé le 26 mai 1866 dans sa 79^e année.

A05, 114. J.-M. Gustave Lapérouse. Docteur en Droit. Ancien sous-préfet de la Côte-d'Or. Ancien président de la Société académique de l'Aube. Membre de plusieurs sociétés savantes. Chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Officier de l'Instruction publique. Décédé le 6 février 1892 dans sa 77^e année.

A05, 118. François Bernard Trevisot. Ancien contrôleur de ville. 21 mai 1835.

A05, 125. Pierre Emile ... Ancien officier du tribunal de commerce de Châtillon... (illisible n.d.l.r.).

A05, 129 :

* A.C.M. Césarine Debruère de Vaurois. Décédée le 11 juin 1834.

* Charles Antoine Duboutet. Décédé le 11 février 1858.

A06, 000 :

* Charles Joseph Victor Degomain. Avoué honoraire. 1822-1903.

* Me (?) Antoine Joseph. Ancien secrétaire de la sous-préfecture de Châtillon. Décédé le 22 juillet 1878 à 87 ans.

A06, 001 :

* Charles Vaillant de Savoisy. Décédé le 6 octobre 1852.

* Charlotte Louise Eulalie Vaillant de Savoisy. Vicomtesse de Montesson. Née le 22 juin 1782. Décédée le 11 mars 1864.

A06, 002 :

* Marie Philippe Guillaume Joseph Vaillant. Comte de Savoisy. Colonel d'Etat. Chevalier de Saint-Louis. Commandeur de la Légion d'honneur. Né le 27 février 1781. Décédé le 20 juin 1860.

* Elisabeth Apolline Simon de Calvi. Comtesse de Savoisy. Née le 2 septembre 1791. Décédé le 25 février 1871.

A06, 010. Jules Emile Leidie. Docteur ès Sciences. Agrégé de l'Ecole supérieure de pharmacie. Pharmacien en chef de l'hôpital Necker. Officier de l'Instruction publique. Né le 21 mars 1903. Décédé le 18 août 1956.

A06, 131. Hector Joseph Debruere de Vaurois. Maire de Châtillon et député. Décédé le 21 octobre 1838 à 70 ans.

A07, 142. Jean-Baptiste Bizouard. Ancien principal du collège de Châtillon-sur-Seine.

A07, 143. Famille Lemonier-Courtois. Décorations, phrases en latin (n.d.l.r.).

A07, 146. Jacques Jully. Juge au tribunal civil de Châtillon-sur-Seine. Né le 7 avril 1757. Décédé le 17 août 1807 à 87 ans.

A07, 147. Ladrey, professeur de chimie.

B01, 023. Edme Voizot. Principal du collège.

B01, 029. Jeanne Emilie Poupée. 1813-1898. Bienfaitrice de la ville.

B01, 049. Jeanne Marie Cotet épouse d'Edmé Voizot. Décédée le 30 mars 1872.

B01, 056. Théodore Thévenin. Ancien professeur de dessin. Décédé le 27 septembre 1862.

B02, 061. Nicolas Martin. Ancien sous-préfet. Juge d'instruction. 1766-1838.

B02, 062. Nicolas Henri Forgeot. Ancien avocat. Procureur de la République.

B02, 085. Curé Jean Gaillac (inscription latine, n.d.l.r.). Décédé le 23 septembre 1828.

B02, 086. Général Testot-Ferry. Baron d'Empire. Commandeur de la Légion d'honneur. Chevalier de Saint-Louis. Premier aide de camp de son excellence le maréchal duc de Raguse. Né le 20 mai 1773. Décédé le 25 août 1866.

B02, 073. Antoine-Jean-Baptiste Garnier de Cernay. Ancien juge du bailliage de Châtillon. Décédé le 22 novembre 1813.

B03, 087 (?). Georges Parret. 1899-1949. Médaille de la Légion d'honneur (n.d.l.r.). Médaille de l'ordre de Léopold (?).

B03, 108. Théodule Picard. Directeur de la colonie 10^e de Paris. Décédé le 2 février 1925.

B03, 109. Désiré Vèque. 1882-1944. (Ancien maire de Châtillon, n.d.l.r.).

B04, 123. Jean-Baptiste Terrillon. Agriculteur. Ancien conseiller municipal de Châtillon-sur-Seine. Né le 5 juillet 1859. Décédé le 21 juin 1909.

B04, 129. Ernest Bolle. Professeur honoraire. Officier de l'Instruction publique, médaille de 1870-71.

B04, 130. Albert Faberes. Capitaine aviateur. 1892-1938.

B04, 132. André Desliens. Docteur vétérinaire. 1909-1989.

B05, 151. Marie-Alexandre-Eusèbe Gris. Ex-pharmacien. Ancien professeur de chimie et de botanique au collège de Châtillon. Membre correspondant de la Société centrale d'agriculture de France et de la Société d'horticulture de Paris, des académies de Mâcon, Bourg, Strasbourg et de la Société polytechnique de Paris.

B05, 152. Georges Thezenas. Conservateur des forêts. 1939.

C02, 007 :

* Félix Maitre. Colonel de cavalerie. 1853-1939.

* Louise Maitre, née Mame.

* Chanoine Josphe Maitre. 1857-1928.

C03, 015 : médaille de la Légion d'honneur (n.d.l.r.)

* Elisabeth Teyletche. 1911-1989.

* Ernest Teyletche. 1913-2009.

C04, 018 :

* Jean Darbois. Ingénieur civil des mines. 1881-1920.

* J.-B. Firmin Darbois. Ancien magistrat, chef du contentieux de la compagnie P.L.M. 1842-1927.

En raison de l'absence de dénomination de l'allée sud du cimetière Saint-Vorles qui longe les remparts, nous avons considéré cette allée, de la tombe 041, située près de la deuxième tour sud, jusqu'à la tombe 031, située près de la seconde entrée, positionnée à l'est du cimetière (route du camping), sous l'appellation C06.

C06, 002. Georges Antoine Karr. Agrégé de l'université. Officier de l'Instruction publique. Professeur au lycée Condorcet. 1845-1894.

C06, 011. Joseph Lemoine-Bréard. Agriculteur-éleveur. Vice-président du comice agricole de l'arrondissement. Maire de Maisey. 1883.

C06, 014. Jean Culmet. Docteur médecin. Né le 8 juillet 1788. Décédé le 6 septembre 1849.

C06, 015. René Victor Culmet. Etudiant en médecine. Sergent-major au 2^e bataillon de la garde mobile de Côte-d'Or. Chevalier de la Légion d'honneur. Décédé le 1^{er} janvier 1871.

C06, 020. Odar Louis Cosmor Mariotte. Président honoraire du tribunal civil. Décédé le 17 février 1853 à 92 ans.

C06, 022. Félix Alphonse Mariotte. Maire de Châtillon pendant 22 ans. Chevalier de la Légion d'honneur. Décédé le 11 décembre 1875 à 76 ans.

C06, 031. Xavier Tardy. Ancien maire de Châtillon. 1891. J.B. Hubert Tardy. Ancien négociant. 1855.

D01, 028-022 :

* Albert Louis Beaudesson. Chevalier de la Légion d'honneur. Croix de guerre 1914-1918. Chef d'escadron au 18^e Chasseurs. Né le 31 octobre 1861. Décédé en 1915.

* J.-B. Louis Charles Beaudesson. Chevalier de la Légion d'honneur. Directeur honoraire des contributions directes et du cadastre du département de la Côte-d'Or. Né le 31 août 1858. Décédé le 6 octobre 1934.

* Charles Beaudesson. Conseiller du roi. Préféréndaire honoraire au Sceau de la Chancellerie près le parlement de Metz. Echevin et juge consul. 1704-1776.

* J.-B. Beaudesson. Chevalier de la Légion d'honneur. Ancien inspecteur général des subsistances des trois armées de l'Ouest. Major inspecteur en chef des escadrons du train des équipages des armées. Chef d'état-major du gouvernement de Metz. 1761-1836.

* J.-B.-L. Hubert Beaudesson. Ancien officier de cavalerie. Directeur des contributions directes et du cadastre du département de l'Aube. 1788-1851.

* Louis Alexandre Beaudesson. Chevalier de la Légion d'honneur. Ancien directeur des contributions directes du département de Meurthe-et-Moselle. 1829-1917.

* Nicolas Edmé Marie Humbert. Juge honoraire. Ancien secrétaire gratuit de Buffon. 16 avril 1846.

D03, 054. Armand Louis Marie Leudière. Avocat, ancien juge suppléant. 1881.

D03, 061 :

* Henri Roglet. Architecte D.P.L.G. Sergent au 26^e régiment d'infanterie. 1914. Décédé à 58 ans.

* Homonyme. Médaille militaire. Croix de guerre 1914-1918. 1876-1914.

D03, 069. Docteur Paul Roget. Commandeur de la Légion d'honneur. 1873-1949.

D03, 070. Colonel René Simon. Commandeur de la Légion d'honneur. 1899-1975.

D03, 072. Edouard Fabry. Officier de la Légion d'honneur. 1765-1863.

D04, 090 :

* Alexandre Dufoulon. Instituteur retraité. 1845-1904.

* Joseph Dufoulon. Médecin vétérinaire. 1876-1903.

E01, 006 :

* Edouard George de Luze. Préfet honoraire. Médailles de la Légion d'honneur, du Mérite agricole et des Palmes académiques (n.d.l.r.). 1849-1902.

* Docteur Boutequoy. 1827-1915.

E01, 012. A leur camarade Henri Auguste Joseph Dumont décédé le 2 juin 1894 (...). Les élèves de l'Ecole polytechnique.

E02, 023. Désiré Dody. Trésorier payeur général du Pas-de-Calais. Officier de la Légion d'honneur. 1903-1963.

E03, 031. François Marchal. Officier de la Légion d'honneur. 1936-2009.

E03, 044. René Jully. Docteur en médecine. 1872-1943.

F01, 004. Ludovic Gabot. Capitaine d'infanterie de marine en retraite. Chevalier de la Légion d'honneur.

F01, 008. Amand Célestin Breuille. Notaire. 1839-1920.

F01, 012 :

* Robert-Mathieu Jully. Avocat. Né le 2 septembre 1818. Décédé le 26 octobre 1863.

* Paul Jean-Baptiste Breuille. Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées. 1863-1928.

F01, 014 :

* Léonce Rodolphe. Marquis de Chargere. Général de brigade. Commandeur de la Légion d'honneur. Grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand. Commandant du Medjidie. Décédé le 12 février 1875 à 67 ans.

* Raoul d'Eustache. Marquis de Chargere. Lieutenant-colonel. Volontaire de la guerre de 1870 et 1914-1918. Officier de la Légion d'honneur. Croix de guerre avec palmes. Décédé le 7 mai 1936.

* Yves d'Eustache Léon Alfred Armand. Marquis de Chargere. Chevalier de la Légion d'honneur. Croix de guerre avec palmes. Décédé en janvier 1945 à 47 ans.

F02, 031. Docteur Frédéric Godet. 1865-1927.

F02, 034. Marie Charles François Raoul Herbert. Marquis de Beauvoir. 1850-1933. Lieutenant-colonel de cavalerie. Officier de la Légion d'honneur.

F02, 038 :

* J.-M.-F. Moret. Lieutenant-colonel d'artillerie. Officier de la Légion d'honneur. Chevalier de Saint-Louis. Né le 24 8bre 1781. Décédé le 30 juin 1862.

* Anne Camille Maitre. Comtesse de Tryon. Décédée le 10 juillet 1895 à 67 ans.

F03, 057 :

* René Desliens, médecin vétérinaire. 1910-1964.

* Louis Desliens, médecin vétérinaire, membre correspondant de l'Académie de médecine. 1879-1975.

F05, 099. Jean Japiot. Chevalier de la Légion d'honneur. Agriculteur. 1882.

F06, 129 :

* Mère Sainte-Félix. 1865.

* Sœur Sainte-Agathe. 1878.

* Mère Sainte-Théodore. 1892.

* Sœur Sainte-Vital. 1895.

F06, 134. Capitaine Eugène Leclerc. Légion d'honneur. Croix de guerre. 1875-1945.

F07, 142 :

* Bie Georges Monniot. Prêtre. Mort à l'âge de 26 ans le 20 janvier 1870.

* Nicolas H ? Monniot. Architecte. 2 août 1891.

F07, 143. Henri-Vincent Prost. Curé de Châtillon pendant 34 ans. 1862.

G01, 003. Pierre Dominique Michaud. Curé de Châtillon. 1862-1882.

G01, 005. Albert Berger. Sergent-fourrier au 339^e d'infanterie. 1938.

G01, 010. J.-B. Honoré Bourée. Docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Membre de la Légion d'honneur. Né le 15 mai 1777. Décédé le 4 janvier 1852.

G01, 011. Fernand Bourée. Docteur en médecine. Médecin de l'hôpital. Chevalier de la Légion d'honneur. Né le 27 juin 1878. Décédé le 15 juin 1940.

G01, 012 :

* Docteur Gaston Bourée. Médecin de l'hôpital. Chevalier de la Légion d'honneur. Né le 5 avril 1842. Décédé le 11 septembre 1922.

* Léonard Bourée. Docteur en médecine. Chevalier de la Légion d'honneur. Commandant du Medjidie. Médecin de l'hôpital. Décédé le 15 novembre 1899 à 90 ans.

G02, 040. Auguste Lambert. Chevalier de la Légion d'honneur. 1829-1901.

G03, 042. Raymond Hutinel. Légion d'honneur. Croix de guerre. 1907-1970.

G03, 054. Roger Berchue. Ingénieur des arts et manufactures. 1899-1928.

G03, 055. Victor Arthur Connétable. Inspecteur adjoint des eaux et forêts. 1836-1905.

G03, 059. Arthur Louis Connétable. Général de brigade. Né le 21 avril 1861. Décédé le 19 mai 1933.

G03, 060 :

* Joseph François Eugène Saglier. Avocat à la cour d'appel de Paris. Né le 6 avril 1813. Décédé le 22 décembre 1872.

* François Charles Saglier. Docteur en Droit. Avocat à la cour de Paris. 1845-1877.

G03, 061. Charles Camille Saint Ange Pignon. Avocat. Ancien magistrat. 1831-1903.

G04, 068. Eugène Bazile Chiquel. Ancien directeur de l'école communale. Officier de l'Instruction publique. 1848-1935.

G05, 102. Alfred Evrard. Docteur en médecine. Décédé le 15 mars 1882.

G05, 120 :

* Edouard Groselier. Président de la caisse agricole. 1932. Ordre du Mérite agricole.

* Noémie Gyejacquot, épouse Groselier. Ordre du Mérite agricole.

G06, 124. William R. Mullins, colonel U.S. Army. 1932-2004.

G07, 157. Jean Roger Couturier. Ancien juge de paix. 1815-1885.

G07, 159. Eugène Mary. Officier de l'Instruction publique. 1839-1914.

G07, 170. « Les habitants de Châtillon aux sœurs garde malades ».

* Sœur Renée. 1864-1898.

* Sœur Isidore 1859-1895.

I01, 002. Pierre Bruley. Capitaine d'artillerie. Chevalier de la Légion d'honneur. 1885.

I01, 013. François Auguste. Vicomte de la Villeneuve. Ancien chef de bataillon. Commandeur de la Légion d'honneur. 1886.

I01, 014. Justine Nicole. Vicomtesse de la Villeneuve. 1882.

I01, 017 :

* Nicolas Emile Maurage. Notaire et maire de Châtillon. 1836-1884.

* Docteur F. Maurage. 1998.

I01, 025. Ci git Bishop Edenborough (?) troisième fils de ? Henre Edenborough, capitaine de marine au service de l'honorable Compagnie des Indes orientales, né à Wollograne pres Goulburn, province de Galles du Sud (Australie). Mort à Châtillon, Côte-d'Or, le 22 mai 1838 âgé de 16 (?) ans.

I01, 026 :

* Hippolyte Rolle. Chevalier de la Légion d'honneur. 1799-1883.

* Henry Armand Rolle. Ancien auditeur au Conseil d'Etat. Ancien député et conseiller général de la Côte-d'Or. Chevalier de la Légion d'honneur. 1829-1903.

I01, 027. Robert Léonard. Ancien maire d'Essarois. 1817-1894.

J01, 001 :

* Emile Guerre. Cuirassier de Reichshoffen. 1846-1929.

* Edouard Guerre. Prêtre. 1891-1975.

J01, 010 (? décalage de tombes). René Joffroy (professeur de philosophie au lycée Désiré Nisard de Châtillon-sur-Seine, archéologue, découvreur du vase de Vix, conservateur du musée de Châtillon, n.d.l.r.). 1915-1986.

J01, 020. Auguste Frédéric Louis Vieusse de Marmont. Duc de Raguse. Pair et maréchal de France. Membre de l'Institut, Académie des sciences. Grand cordon de la Légion d'honneur. Chevalier du Saint-Esprit. Grand croix de l'ordre de Saint-Louis. Chevalier de Saint-André. Né le 20 juillet 1774. Décédé le 3 mars 1852.

J01, 032. Louis Paul Cailletet. Membre de l'Institut. 5 janvier 1913.

J01 038/039 (?). René Converset. Maire de la ville de Châtillon-sur-Seine de 1919 à 1936.

Malgré tous nos efforts nous regrettons vivement de n'avoir su retrouver l'emplacement exact de certaines tombes. De même, en dépit de notre opiniâtreté, nous nous excusons des potentiels oublis concernant certaines sépultures qui auraient pu rentrer dans le cadre de cette étude.

-Docteur C. Bricet. 1873-1955.

-Joseph Courtois. Président de la chambre de la cour d'appel. 15 mars 1877-8 octobre 1971.

-Louis Guinot. Architecte.

-Officier de l'Académie.

<i>Dates</i>	<i>Nombre de naissances</i>	<i>Nombre de décès</i>
1700-1709	1	-
1710-1719	-	-
1720-1729	-	-
1730-1739	1	-
1740-1749	-	-
1750-1759	1	-
1760-1769	3	-
1770-1779	3	1
1780-1789	6	-
1790-1799	4	-
1800-1809	2	1
1810-1819	7	1
1820-1829	9	1
1830-1839	5	6
1840-1849	9	6
1850-1859	8	7
1860-1869	6	10
1870-1879	9	10
1880-1889	2	11
1890-1899	4	13
1900-1909	5	11
1910-1919	3	7
1920-1929	-	11
1930-1939	2	10
1940-1949	-	7
1950-1959	-	2
1960-1969	-	2
1970-1979	-	5
1980-1989	-	3
1990-1999	-	1
2000-2009	-	3

Moyenne d'âge du décès : 68,5 ans. Moyenne de l'année de naissance : 1838. Moyenne de l'année de décès : 1899.

Il n'existe qu'une seule tombe datant du XVIIIe siècle dans le cimetière Saint-Vorles². Ceci s'explique, car du XVIIIe siècle jusqu'à 1837 environ, les défunts furent inhumés dans la tour de Gissey qui domine la ville³.

Voici quelques clichés de tombes monumentales de notables châillonnais situées au cimetière Saint-Vorles.



Maréchal Marmont, duc de Raguse



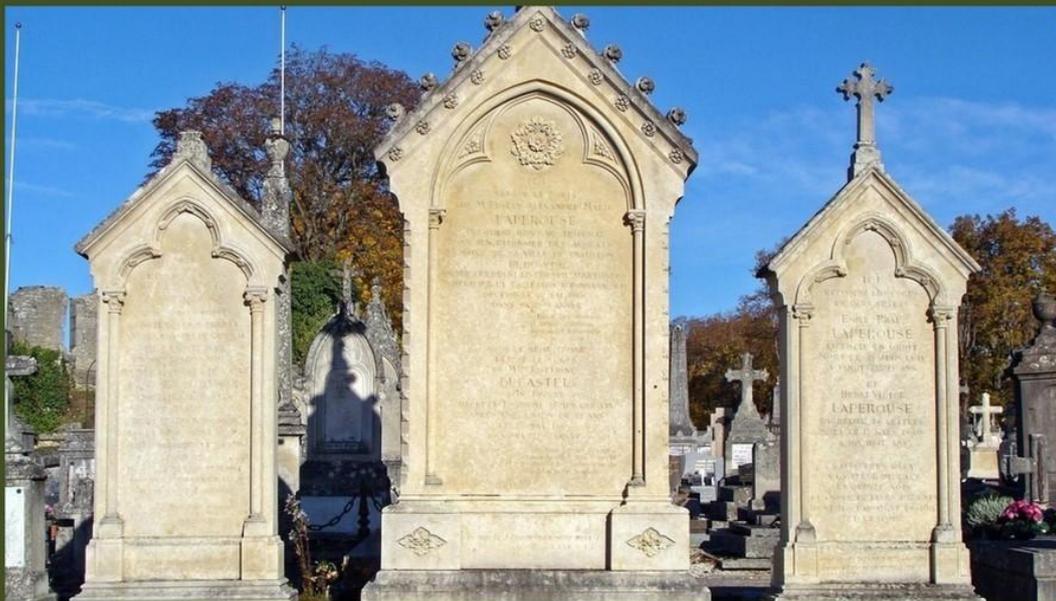
Baron Claude Testot-Ferry

² Charles Beaudesson. Conseiller du roi. Préféréndaire honoraire au sceau de la chancellerie près le parlement de Metz. Echevin et juge consul. 1704-1776.

³ MASSON D., *op. cit.*, p. 49.



Louis Cailletet



Famille Lapérouse

II – La haute société française et châillonnaise au XIXe siècle

1 – Contexte général⁴

Dans la première moitié du XIXe siècle, la bourgeoisie était principalement constituée de grands propriétaires terriens qui confiaient leurs terres à des intendants. Après la révolution de 1830, une partie de la noblesse fit son grand retour à la terre. La classe moyenne était également constituée de propriétaires terriens, mais qui achetaient par emprunts et qui amodiaient leurs terres. L'ancienne noblesse (celle d'avant la Restauration) reprit ses titres, quant à la nouvelle (celle du Ier Empire) elle conserva les siens. La noblesse traditionnelle était farouchement opposée à cette noblesse récente qui s'alliait à la haute bourgeoisie : banquiers, industriels, patrons.

A partir de la seconde moitié du XIXe siècle, les anoblissements augmentèrent sous le Second Empire, mais leur valeur n'était que symbolique. D'autre part, de nouvelles dynasties bourgeoises de grands banquiers et d'industriels se développèrent, tels les Schneider (Creusot). La bourgeoisie française de cette époque se détacha nettement de celle de la première moitié du XIXe siècle, le pouvoir n'étant plus uniquement lié à la terre. La « bonne bourgeoisie » est désormais celle des patrons, des notaires, des cotonniers et des négociants des grandes villes françaises. La moyenne bourgeoisie est quant à elle celle des fonctionnaires, des petits patrons, des avocats, des notaires, des médecins et des pharmaciens, qui jouent un rôle important dans la vie politique de province.

2 – Contexte local⁵

La bourgeoisie châillonnaise, des années 1815 aux années 1860, était composée de nombreuses familles aisées qui vivaient de leurs fermes, de leurs forges et de la vente de bois. Ces familles tenaient salons et organisaient des réceptions dans leurs hôtels particuliers. A partir des années 1830, les bourgeois supplantèrent les aristocrates et les maîtres de forges. En 1851, la classe des notables (banquiers, professions libérales, propriétaires rentiers) représentait environ 12 % de la population active de Châillonn, soit autant que les agriculteurs. Vers 1900, la sous-préfecture de Châillonn-sur-Seine faisait figure de parfaite petite ville bourgeoise avec onze professions juridiques et une douzaine de professions médicales (médecins, pharmaciens, vétérinaires). Le nombre de commerce était quant à lui pléthorique. En ce qui concerne la vie intellectuelle, la bibliothèque municipale comptait alors 5 000 volumes et en 1880, la Société archéologique du Châillonnais fut créée. Les maires et les conseillers municipaux de la Belle Epoque étaient issus de la petite bourgeoisie.

⁴CARON Jean-Claude, *La France de 1815 à 1848*, Cursus, Armand Colin, rééd. 2004, p. 41 et 50. GARRIGUES Jean, *La France de 1848 à 1870*, Cursus, Armand Colin, rééd. 2002, Paris, p. 118-120.

⁵BELOTTE M., *op. cit.*, p.235 sqq. DECHAUD Frédérique, *Les fortunes à Châillonn-sur-Seine au XIXe siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire dirigé par Arlette Brosselin, université de Bourgogne, octobre 1990, p. 46-47 et 92-102. LEVÉQUE Pierre, *La Bourgogne de Lamartine à nos jours*, EUD, coll. Sociétés, Dijon, 2006, p. 99-117.

III – Etude de cas

1 – Un monde de tradition

Les plus perspicaces d'entre vous auront déjà certainement deviné que la bourgeoisie châillonnaise du XIXe siècle fut avant tout composée de magistrats, de militaires et de hauts fonctionnaires. Effectivement, aucune révolution (!) n'est à attendre de la composition de la classe dominante française du XIXe siècle, et ce même si elle su se diversifier et s'étendre à partir de la fin de l'Ancien Régime. Ces évolutions se ressentent donc également dans la composition de la bourgeoisie châillonnaise du XIXe siècle.

La caste de la haute société châillonnaise du XIXe siècle comprenant le plus de représentants est celle de la magistrature. On dénombre vingt-quatre sépultures de magistrats dans le cimetière de l'église Saint-Vorles. Ce sont avant tout les avocats et les juges qui constituent le gros de la magistrature châillonnaise. Une étude plus approfondie permettrait de savoir si ces hommes de lois sont issus des mêmes familles que les très nombreux officiers du bailliage de la Montagne du XVIIIe siècle.

Magistrats	<i>Avocats</i>	<i>Juges</i>	<i>Notaires</i>	<i>Présidents de cour ou de tribunal</i>	<i>Procureurs</i>	<i>Autres</i>
Totaux	7	7	2	3	1	3

Au XIXe siècle, le deuxième corps le plus représentatif des élites châillonnaises est celui des militaires. Dix-huit sépultures de soldats ont été référencées, sans compter toutes celles sur lesquelles figure une cocarde tricolore du souvenir français, mais où aucun grade et/ou aucune distinction ne sont inscrites. Les officiers supérieurs et subalternes sont les gradés les plus nombreux. Nous en avons recensé douze. Le seul et unique maréchal, qui n'est pas un grade mais une dignité militaire, est Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont, ayant servi au côté de l'empereur Napoléon Ier.

Militaires	<i>Maréchaux</i>	<i>Généraux</i>	<i>Officiers</i>	<i>Sous-officiers</i>	<i>Hommes de rang</i>
Totaux	1	3	12	2	-

Tous les hommes nobles reposant au cimetière Saint-Vorles étaient, de leurs vivants, et très certainement comme leurs ancêtres le furent sous l'Ancien Régime, des officiers de l'armée, et ce quelque soit les nombreux régimes politiques qui ponctuèrent le XIXe siècle. Leur seule noblesse ne leur permettant plus de vivre de leurs rentes, ni même d'être exemptée d'impôt, comme leurs parents le furent avant la Révolution, la noblesse de la fin du XIXe siècle n'était plus qu'une façade prestigieuse.

Titres/sexes	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	Totaux
<i>Duc</i>	1	-	1
<i>Marquis</i>	4	-	4
<i>Comte</i>	1	2	3
<i>Vicomte</i>	1	2	3
<i>Baron</i>	1	-	1
<i>Chevalier</i>	-	-	-
Totaux	7	4	12

La domination de la haute société châtilonnaise par ces deux castes – celles des magistrats et des militaires - n'est pas le fruit du hasard. Ces deux corps correspondent à la noblesse de l'Ancien Régime : la noblesse de robe – les magistrats – dont les offices anoblissaient, et la noblesse d'épée – les militaires. Comme la première partie l'a illustré, à partir du XVIe siècle, la magistrature fut le moyen pour les bourgeois d'obtenir facilement la noblesse, en payant simplement leur charge d'avocat, de juge... La vieille noblesse préférait quant à elle faire de ses fils des militaires, jugeant dégradant l'anoblissement que procuraient les offices judiciaires, mais surtout n'ayant pas toujours les moyens financiers d'y accéder.

Au XIXe siècle, ces deux castes sont au coude à coude et forment incontestablement l'élite de la société française et celle de la petite bourgade qu'est alors Châtillon, reprenant finalement les codes sociaux de l'Ancien Régime.

Avant la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, et malgré la tempête révolutionnaire de 1789, le clergé restait encore considéré dans la société française du XIXe siècle, comme une marque d'appartenance à l'élite sociale. En effet, le fils aîné d'une bonne famille était généralement destiné à devenir officier dans l'armée et le cadet à embrasser une carrière d'ecclésiastique. Si ce n'était lui, c'était sa sœur. Malgré tout, aucun cardinal, aucun évêque, ne furent inhumés au XIXe siècle à Saint-Vorles. Seulement trois prêtres et six religieuses y furent enterrés. Leurs rangs, parmi les plus modestes de la hiérarchie de l'Eglise catholique, contrastent singulièrement avec les titres de prélats auxquels nous pouvions nous attendre de voir figurer parmi les tombes du cimetière Saint-Vorles. Les sépultures des religieuses sont de loin les plus modestes du cimetière, ce qui n'est pas le cas de celles des prêtres. Les ouailles ayant sans doute cru bon de manifester leur attachement à leur curé par le financement de réalisation quelques peu outrancières pour des hommes d'Eglise.

L'une des caractéristiques de la haute société française est également la reconnaissance par l'Etat, de ses services envers lui. L'ordre de la Légion d'honneur créé en 1802 par Napoléon Bonaparte en est le symbole. D'abord exclusivement remise aux militaires pour des faits de guerre exceptionnels, cette décoration c'est peu à peu étendue aux civils pour mérites éminents rendus à la nation. Cette distinction civile et militaire compte trois grades : chevalier, officier et commandeur, et deux dignités : grand officier et grand croix.

Il faut noter que ce sont avant tout les militaires qui accaparent encore cette décoration au XIXe siècle avec treize décorations. Il faut également relever que cinq de ces treize militaires arborent le grade le plus élevé de l'ordre de la Légion d'honneur, à savoir celui de commandeur. Les magistrats, qui sont pourtant au cœur de la bourgeoisie du XIXe siècle, ne sont guère décorés, et l'on ne compte qu'un chevalier. Ce sont au contraire les hauts fonctionnaires qui semblent leur ravir la vedette, faisant jeu égal avec scientifiques.

Il semblerait que la France reconnaisse désormais les qualités des non-militaires œuvrant pour le pays.

Grades/qualités	<i>Chevalier</i>	<i>Officier</i>	<i>Commandeur</i>	<i>Grand officier</i>	<i>Grand croix (anc. Grand cordon)</i>	<i>Autres (membres ou grade non précisé)</i>	Totaux
<i>Clergé</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Elu</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Haut-fonctionnaire</i>	5	1	-	-	-	1	7
<i>Magistrat</i>	1	-	-	-	-	-	1
<i>Militaire</i>	3	3	5	-	1	1	13
<i>Scientifique</i>	4	-	1	-	-	1	6
<i>Autres</i>	5	2	-	-	-	4	11
Totaux	18	6	6	-	1	4	37

Outre l'ordre de la Légion d'honneur, d'autres ordres prestigieux récompensent les notables châillonnais. Le maréchal Marmont détient à lui seul deux de ces décorations, celle de l'ordre de Saint-André et du Saint-Esprit. Ce sont avant tout les militaires qui sont honorés par ces ordres.

-L'ordre impérial de Saint-André Apôtre le premier nommé, est un ordre honorifique russe fondé en 1698 par Pierre le Grand. Composé d'une seule classe de chevaliers, il était décerné sur décision personnelle de l'empereur, réservé à la famille impériale, à une élite de hauts dignitaires, aux souverains ou chefs de gouvernements étrangers.

-L'ordre du Saint-Esprit fut pendant les deux siècles et demi de son existence, l'ordre de chevalerie le plus prestigieux de la monarchie française. C'est le 31 décembre 1578, en pleines guerres de Religion, qu'Henri III fonda l'ordre et milice du benoît Saint-Esprit.

-L'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand est une décoration accordée par le Saint-Siège, à titre civil ou militaire. C'est l'ordre conféré ordinairement pour services politiques de défense des États pontificaux. L'ordre est conféré à des catholiques (dans de rares cas à des non-catholiques), en reconnaissance de leur service à l'Église, de travaux inhabituels, de soutien au Saint-Siège, de leur bon exemple dans leurs communautés et pays.

-L'ordre royal et militaire de Saint-Louis est un ordre honorifique français créé en avril 1693 par Louis XIV pour récompenser les officiers les plus valeureux. Cet ordre a disparu en 1830.

Ordres (de)	<i>Saint-André</i>	<i>Saint-Esprit</i>	<i>Saint-Grégoire-le-Grand</i>	<i>Saint-Louis</i>
Totaux	1	1	2	4

Les décorations militaires étaient également de prestigieuses récompenses, étant donné le rôle et la place qu'occupait l'armée dans la société française du XIXe siècle. Malgré tout, peu de défunts inhumés au cimetière Saint-Vorles reçurent des distinctions militaires et ce en dépit de leur nombre et de leur rang.

-La Croix de guerre 1914-1918 est une décoration militaire attribuée pour récompenser l'octroi d'une citation par le commandement militaire pour conduite exceptionnelle au cours de la Première Guerre mondiale. La Croix de guerre 1939-1945 est une décoration militaire française destinée à distinguer des personnes (civiles et militaires), des unités, des villes ou des institutions ayant fait l'objet d'une citation pour fait de guerre au cours de la Seconde Guerre mondiale.

-La médaille militaire est une décoration française, instituée le 22 janvier 1852 par Louis-Napoléon Bonaparte pour récompenser les militaires ou assimilés, non-officiers. Médaille des braves, ou bijou de la nation, tels sont les termes employés pour la décrire. C'est l'une des décorations les plus prestigieuses, mais aussi des plus originales puisqu'elle récompense à la fois les soldats, gradés et sous-officiers, aspirants et, à titre exceptionnel, les généraux ayant commandé en chef devant l'ennemi.

Décorations militaires	<i>Croix de guerre</i>	<i>Médaille militaire</i>
Totaux	6	1

Après les lois Guizot et Ferry, qui structurèrent notablement l'enseignement français au XIXe siècle, il était bien normal de distinguer les instituteurs et les professeurs les plus méritants. Dès le 1er Empire l'enseignement fut valorisé comme en témoigne les informations suivantes.

Les Palmes académiques constituent une décoration française (héritières d'un titre honorifique créé en 1808 sous Napoléon Ier) instituée le 4 octobre 1955 par le président du Conseil Edgar Faure (J.O. du 7 octobre 1955), qui a fait suite à la distinction d'officier d'académie créée par Napoléon Ier pour honorer les membres éminents de l'université. Il s'agit de la plus ancienne des distinctions décernées uniquement à titre civil.

Quant aux agriculteurs, ceux qui cultivaient les entrailles de la patrie, qui nourrissaient les bouches de la nation, ne se virent que tardivement reconnus, avec la création, à la fin du XIXe siècle, de l'ordre du Mérite agricole. On en a pour preuve que le peu de cultivateurs enterrés à Saint-Vorles ne sont même pas gratifié de cet ordre. L'ordre du Mérite agricole est un ordre honorifique institué en France le 7 juillet 1883, par le ministre de l'Agriculture Jules Méline, pour récompenser les services rendus à l'agriculture.

Décorations diverses	<i>Officier de l'Instruction publique (Palmes académiques)</i>	<i>Officier d'académie</i>	<i>Mérite agricole</i>
Totaux	7	1	3

2 – L'élargissement de la classe dominante châtilonnaise

Loin derrière les militaires et les magistrats, les scientifiques constituent la troisième caste la plus importante des élites châtilonnaises du XIXe siècle. Les scientifiques - regroupant les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires... - ont réussi à cette époque à pénétrer la haute société française. Le suivi de longues études et l'image même de leur métier dans la société, associée aux progrès de l'hygiène et des médicaments, leur garantirent désormais l'admiration et le respect. Sous l'Ancien-Régime, les médecins et les apothicaires ne faisaient pas partie des élites sociales, et encore moins de la noblesse. Leur profession était même raillée, étant donné leur impuissance face aux maladies et le manque de rigueur de leurs diagnostics (Molière, *Le Malade imaginaire*).

De même, les ingénieurs, qui ont été intégrés pour cette étude dans la « corporation » des scientifiques, jouissent désormais du prestige technique de la Révolution industrielle. Le plus prestigieux des ingénieurs français de cette époque est originaire de Châtillon-sur-Seine, il s'agit de Louis Paul Cailletet (1832-1913). Ses découvertes sont à l'origine de l'industrie moderne du froid, de la cryogénie et des hautes pressions. Parmi les applications de ces découvertes : la conservation des aliments, la médecine (conservation des organes, banque du sperme), l'industrie des métaux et la conquête spatiale (l'oxygène servant de comburant des fusées). Il est intéressant de relever que sa sépulture, certes monumentale, ne mentionne aucune de ses découvertes, ni aucun de ses titres, lui qui fut, et qui demeure sans aucun conteste, l'une des personnalités les plus prestigieuses de la ville.

Scientifiques	<i>Ingénieur des mines ou des ponts et chaussées</i>	<i>Mathématicien, physicien...</i>	<i>Médecin</i>	<i>Pharmacien</i>	<i>Vétérinaire</i>
Totaux	2	1	11	2	4

Les hauts fonctionnaires furent également intégrés aux castes constitutives de l'élite française du XIXe siècle. Mais comme les scientifiques, ils étaient encore peu nombreux, si nous en comparons le nombre à celui des magistrats et des militaires. On en énumère neuf, inhumés au cimetière Saint-Vorles. Suite à la Révolution française de 1789 et la mise en place de l'ordre républicain, via l'établissement des circonscriptions administratives (cantons, arrondissements, départements), mais plus encore avec l'Empire, et la création du cadastre, du Code civil, du Franc germinal, des préfets... tous les fonctionnaires, en particulier les préfets, furent alors considérés comme étant l'incarnation suprême de l'Etat français et de l'esprit républicain. Les hauts fonctionnaires furent donc, et ce même sous la Restauration (1815-1848), des symboles de l'organisation territoriale, administrative, financière... de la France.

Hauts fonctionnaires	<i>Administration</i>	<i>Armées</i>	<i>Finances</i>	<i>Eaux et Forêts</i>
Totaux	3	1	4	2

3 – Des castes en devenir

En dépit du fait que les universités aient été créées au Moyen Âge, ce n'est que bien des siècles plus tard que les universitaires furent considérés comme faisant partis de l'élite sociale. Au XIXe siècle, le monde universitaire évolua notablement avec l'enseignement de nouvelles matières scientifiques telles que les mathématiques et la physique, mais aussi de nouvelles disciplines qui pénétrèrent l'université à cette époque, comme l'histoire ou la géographie, portée par Vidal de la Blache. La création des sociétés savantes fut également le moyen pour les érudits locaux, les professeurs, les intellectuels et les universitaires, de se réunir, de publier des travaux et ainsi d'être plus visibles aux yeux du grand public, qui dès lors les remarquèrent et les assimilèrent à l'aristocratie intellectuelle et sociale du pays.

Titres/domaines	<i>Docteur</i>	<i>Agrégé</i>	<i>Maître</i>	<i>Licencié</i>	Totaux
<i>Droit-Lettres</i>	2	-	-	1	3
<i>Sciences</i>	11	1	-	-	12
<i>Autres</i>	-	1	-	-	1
Totaux	13	2	-	1	16

N.B. : n'ont été répertoriés dans ce tableau uniquement les universitaires dont les titres sont mentionnés sur leurs pierres tombales. Les médecins et les vétérinaires, dont le titre de docteur est précisé, ont été comptabilisés parmi les docteurs ès sciences.

Quelques élus vont également bénéficier, au fil des ans, d'une aura croissante, en raison du développement des institutions républicaines. C'est particulièrement le cas des maires, qui sont représentés quelque soit les régimes en place, empire, république ou royauté. Nous avons référencés huit tombes de maires figurant dans le cimetière de l'église Saint-Vorles.

Mandats	<i>Conseiller municipal</i>	<i>Maire</i>	<i>Conseiller général</i>	<i>Conseiller régional</i>	<i>Député</i>	<i>Sénateur</i>	<i>Ministre</i>
Totaux	1	8	1	-	2	1	-

CONCLUSION

Que retenir des élites châtillonaises au XIXe siècle ? Et bien qu'elles furent finalement fort semblables à n'importe quelle classe dirigeante d'un bourg provincial de l'Est de la France de cette époque.

Châtillon est une ville ancienne, qui se développa dès l'époque carolingienne avec le culte de saint Vorles et la présence des évêques de Langres, elle fut par la suite capitale du bailliage de la Montagne, elle fut encore la ville du maréchal Marmont, ce fut aussi une ville proche des grandes villes de garnisons : Besançon, Dijon, Metz, Nancy... Il est donc normal d'observer que la haute société châtillonaise du XIXe siècle, soit formée des deux principaux corps qui eux-mêmes composèrent la bourgeoisie et la noblesse de l'Ancien Régime, à savoir les magistrats et les militaires.

Le deuxième point qui demeure une caractéristique de l'évolution des classes dominantes de ce siècle, c'est l'intégration de nouvelles catégories sociales en son sein. La Révolution industrielle propulsa les ingénieurs au rang des ultimes détenteurs du savoir technique utile au développement de la France. Les ingénieurs furent donc à leurs tours considérés comme de nouveaux référents. Il en fut de même pour les hauts fonctionnaires. Châtillon était alors une sous-préfecture avec tout ce qu'elle comptait de fonctionnaires. Les professeurs et les universitaires détenteurs du savoir académique, furent également considérés, grâce à l'apprentissage de nouvelles matières à l'université, et le développement des sociétés savantes.

Nous pouvons donc affirmer que Châtillon-sur-Seine fut une ville forte de sa bourgeoisie (dans le sens : « classe dominante »), nombreuse et distinguée. Une ville à la bourgeoisie traditionnelle, mais qui ne dédaigna pas intégrer les nouvelles castes qui apparurent au XIXe siècle. Cette diversification fut le moyen, plus ou moins conscient, pour la bourgeoisie française du XIXe siècle de perdurer, pour ne pas disparaître. Cette volonté très certainement conscientisée, de préserver l'existence de leur caste, poussèrent les membres de la bourgeoisie châtillonaise à se retrouver ensemble, inhumés au cimetière de l'église Saint-Vorles, comme s'ils tentèrent, de maintenir, au-delà de la mort, l'état de la société.

BIBLIOGRAPHIE

- BELOTTE Michel, *Histoire de Châtillon-sur-Seine des origines à nos jours*, Aux Dépens de l'Auteur, Dijon, 1997.
- CARON Jean-Claude, *La France de 1815 à 1848*, Cursus, Armand Colin, rééd. 2004, p. 41 et 50.
- DECHAUD Frédérique, *Les fortunes à Châtillon-sur-Seine au XIXe siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine dirigé par Arlette Brosselin, université de Bourgogne, octobre 1990, p. 46-47 et 92-102.
- GARRIGUES Jean, *La France de 1848 à 1870*, Cursus, Armand Colin, rééd. 2002, Paris, p. 118-120.
- LEVÊQUE Pierre, *La Bourgogne de Lamartine à nos jours*, EUD, coll. Sociétés, Dijon, 2006, p. 99-117.
- NESLE Eugène, *Voyage d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, 1860, Dijon, imprimerie J.-E. Rabutot.
- Blog de Mme Christiane Talfumière : « christaldesaintmarc », pour les photos des pierres tombales.
- Encyclopédie en ligne Wikipédia, pour les ordres militaires et religieux.

David LOISELET

Master d'histoire médiévale de l'université de Bourgogne